



Membre de la  
**fidh**

# **LIGUE SENEGALAISE DES DROITS HUMAINS**

**(L.S.D.H.)**

**ATELIER DE RESTITUTION ET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES**

**DES DEFENSEURS DE DROITS HUMAINS**

**THEME : Quels mécanismes juridiques et institutionnels pour veiller au respect des droits de l'homme et de l'État de droit en Afrique?**

**08 Juillet 2023**

**À la Fondation Friedrich Ebert, Bureau Sénégal Av. des Ambassadeurs Fann Résidence Dakar**

## **I./ Contexte**

Les organisations de la société civile, les institutions nationales des droits de l'homme et les acteurs non traditionnels, en particulier ceux travaillant sur toutes les questions relatives aux droits de l'homme, font davantage appel aux mécanismes internationaux des droits de l'homme et utilisent davantage leurs résultats.

Les mécanismes internationaux des droits de l'homme contribuent à l'élaboration du droit international et de la jurisprudence, en particulier dans le contexte des nouvelles préoccupations relatives aux droits de l'homme.

Nous la savons tous, il y a des défis voire des menaces qui pèsent sur le respect de la dignité humaine en Afrique et nous pouvons citer entre autres :

- **Le soutien à la prévention des conflits, de la violence et de l'insécurité.**
- **La protection et l'élargissement de l'espace civique.**
- **Le soutien et le renforcement du réseau mondial et africain en matière de promotion des droits de l'homme.**
- **La défense des droits de l'homme dans le contexte de nouvelles préoccupations mondiales avec des questions émergentes comme l'environnement...etc.**



Membre de la  
**fidh**

# **LIGUE SENEGALAISE DES DROITS HUMAINS**

**(L.S.D.H.)**

Face à ces défis, il est urgent aujourd'hui d'opérer des changements pour permettre d'unifier davantage nos efforts, d'apporter une certaine cohérence, d'assurer la diversité de nos approches et d'avoir un impact mesurable en matière de droits de l'homme dans un monde rempli d'incertitudes.

## **II./ Justification**

Tous les jours nous sommes témoins de faits qui remettent en cause le travail des défenseurs des droits humains, la situation du respect de la dignité humaine et de l'Etat de Droits en Afrique.

En effet les mécanismes internationaux des droits de l'homme comprennent le Conseil des droits de l'homme, ses procédures spéciales (experts indépendants et groupes de travail) et l'Examen périodique universel (EPU), et les organes conventionnels. Et en ce qui nous concerne ici en Afrique : nous avons la commission Africaine des Droits de l'homme et des peuples La cour Africaine des droits de l'Homme et des peuples renforcée au niveau sous-régional par la cour de justice de la CEDEAO.

Ces organes de par leurs activités de suivi et leurs analyses, ainsi que leurs interactions avec les États et avec une grande variété de parties prenantes, permettent de déterminer les forces et les faiblesses des lois et des pratiques relatives aux droits de l'homme, et de proposer des réformes. La situation des défenseurs des droits humains et la situation du respect de la dignité humaine et de l'Etat de Droits en Afrique.

Aujourd'hui force est de reconnaître que pour faire un plaidoyer fort et efficace envers nos Etats Africains pour le respect de l'Etat de Droits, nous défenseurs des droits humains en tant qu'acteurs devons comprendre et maîtriser ces différents mécanismes de fonctionnement afin de mieux aider les populations à connaître leurs droits et devoirs.

Mais également c'est notre rôle de veiller à la mise en application globale et intégrée des recommandations émises par ces mécanismes nécessitera à travers une communication et des actions plus efficaces. Et nous devons aussi aider les décideurs, les législateurs et les



Membre de la  
**fidh**

# LIGUE SENEGALAISE DES DROITS HUMAINS

**(L.S.D.H.)**

tribunaux à faire une utilisation accrue des résultats des mécanismes internationaux et régionaux des droits de l'homme pour faire respecter l'Etat de Droits.

### **III./ Résultats attendus**

Cet atelier a pour objectif d'aider les défenseurs de droits humains et la société civile se familiariser avec les instruments internationaux et régionaux en matière de promotion et de protection des droits Humains dans le monde et spécialement en Afrique.

Il s'agira :

- De mettre en valeur tous les aspects juridiques concernant la mission des droits humains au niveau régional.
- De mettre en valeur les contours sur les procédures d'élaboration de l'EPU et de son impact sur le rôle des Etats en matière de respect des Droits Humains.
- Et pour conclure étayer à travers des échanges avec les participants sur le fonctionnement et l'utilité de la commission Africaine et de la Cour Africaine des droits de l'Homme et des peuples.
- Au sortir des échanges chaque participant sera désormais assez outillé afin de mieux promouvoir et de défendre le respect de la dignité humaine.



# LIGUE SENEGALAISE DES DROITS HUMAINS

Membre de la  
**fidh**

(L.S.D.H.)

## AGENDA

### ATELIER DE RENFORCEMENT DES CAPACITES DES DEFENSEURS DE DROITS HUMAINS

08 Juillet 2023

À la Fondation Friedrich Ebert, Bureau Sénégal Av. des Ambassadeurs  
Fann Résidence Dakar

HORAIRES	INTERVENANTS	PLANNING DES TRAVAUX
08h 00 – 09h 00	Comité d'organisation	<b>Accueil et Installation des participants</b>
09h 00 – 09h 10  09h 15 – 09h 45  9h50 – 10 h55	Président de la LSDH Représentant DDH Représentant HCDH Représentant Fondation F.Ebert <b>Modérateur : Mr. Seck</b> <b>Com1 :</b> Mr.FAYE  <b>Com2:</b> Mr.FAYE  <b>Com3:</b> Mr.SALL  <b>Com4 :</b> Mr.SALL	<ul style="list-style-type: none"><li>➤ Mots de bienvenue</li><li>➤ Allocution Direction des DDH</li><li>➤ Allocution Direction des HCDH</li><li>➤ Allocution Direction de la Fondation F.Ebert</li></ul> <b>Communication 1 :</b> Le cadre juridique et les mécanismes nationaux de promotion et protection des droits humains et le Cadre juridique régional de protection des Droits Humains <b>Communication 2 :</b> Cadre Légal de la CEDEAO dans la Protection des Droits Humains <b>Communication 3 :</b> La présentation de l'EPU à l'aube du 4 <sup>ème</sup> cycle du Sénégal <b>Communication 4 :</b> Les mécanismes internationaux de protection des droits humains : les organes conventionnels et les procédures spéciales
11h00 – 11 h15	<b>Pause-café et interview</b>	
11h30 - 13h30	Modérateur : Mr.Faye <b>Com5 :</b> Mr.NDOUR  <b>Com6:</b> Mr.Seck	<b>Communication 5 :</b> La Cour africaine des droits de l'homme et des peuples <b>Communication 6 :</b> La Commission africaine des droits de l'homme et des peuples et mécanismes spéciaux <ul style="list-style-type: none"><li>➤ Synthèse Générale et recommandations</li></ul>
13h30	<b>FIN DE L'ATELIER</b>	